



Rapport Final



Alliance pour la
Reconstruction et le
Développement
Post
Conflit



Transformer les Vies et les Nations

Lancement de la Campagne Nationale citoyenne de Lutte Contre la Corruption

Zéro-corruption ou O-Corruption



29 Juin 2017

Mr GUEU Tiémoko, Coordonnateur de la Campagne O-Corruption,
Chargé du PACT de l'ARDPC, +225 0777 4207

Mr KOUASSI Yamien Jean Michael A. Président du Forum National des
Jeunes Planteurs de Côte d'Ivoire (FNJPCI), +225 0774 0154

SOMMAIRE

VOLET NARRATIF	3
Contexte	3
Justification.....	3
Objectifs et résultats attendus	4
Analyse du contexte de la mise en œuvre	5
<u>Phase 1</u> : Mise en œuvre des activités	6
<u>Phase 2</u> : Reprise des activités..	10
Plan détaillé d'activités du projet.....	11
Plan de Suivi-Evaluation et de performance du projet.....	12
DIFFICULTES RENCONTREES	22
RECOMMANDATIONS	22
CONCLUSION	22
ANNEXES	23
Images du Lancement	24
Chronogramme Initial	25
Chronogramme Effectif	26

I. VOLET NARRATIF

CAMPAGNE NATIONALE CITOYENNE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Campagne O-Corruption

I - Contexte

La corruption est de nos jours une préoccupation majeure qui touche presque toutes les nations du monde, qu'elles soient industrialisées ou sous développées. Les pays de l'Afrique au Sud du Sahara (ASS) sont malheureusement parmi les nations les plus corrompues au monde et c'est à juste titre qu'elles figurent parmi celles les plus pauvres. L'Indice de Perception de la Corruption (IPC) de Transparency International (TI) confirme cette assertion. Selon cette source, les pays comme la Somalie, le Nigeria (1996 et 1997), le Cameroun (1998 et 1999), et le Tchad (2005) ont été par le passé récent classés parmi les pays les plus corrompus au monde.

La Côte d'Ivoire, avec une note de 2.2 en 2010, figure hélas parmi les nations les plus corrompues au monde. En effet, la "pandémie de la corruption" dans cette partie de l'Afrique occidentale a pris une forme grave, inquiétante et alarmante. Depuis les années d'indépendance jusqu'à ce jour, la petite et la grande corruption sont érigées en règle sociale et régulent les mœurs et le quotidien des ivoiriens.

Les différents régimes passés ont pris le ferme engagement d'assainir la société ivoirienne en faisant de la lutte contre la corruption un axe stratégique de leur gouvernance. On se souvient encore de la déclaration sur honneur de certains Présidents de la République de rendre public le salaire de tous les corps, y compris des ministres, et de l'adoption de l'Initiative de Transparence des Industries Extractives (ITIE), standard international de bonne gouvernance, comme pratique dans le pays.

Malgré ces belles initiatives, le pays a sombré dans la corruption et ploie toujours sous le poids de ce fléau. Aucun secteur d'activité n'est épargné et les scandales financiers se succèdent malgré les interpellations. Les enquêtes que diligentent les autorités compétentes n'ont jamais livrées leurs résultats et on assiste à la célébration de l'impunité.

Comme les précédents régimes, les nouvelles autorités de 2011 ont fait de la bonne gouvernance un des objectifs de leur politique et ont proclamé un code de bonne conduite du gouvernement exigeant des ministres l'intégrité dans la gestion des affaires publiques. Si une telle évolution a été salutaire et a auguré de lendemains meilleurs pour le pays, les mécanismes et indicateurs de surveillance des

ministres, les stratégies de lutte contre la corruption dans les autres secteurs de l'économie, de l'administration et au niveau des autres acteurs sont restés inconnus.

Les Institutions nationales de surveillance, d'Audit, de transparence et de responsabilité, l'Assemblée Nationale, l'Inspection Générale d'Etat, la Cour des Comptes, les structures étatiques comme la Haute Autorité pour la Bonne gouvernance, la Cellule de Traitement des Informations Financières (CENTIF), la Veille citoyenne sont dépourvues de réels pouvoirs d'actions. De même, certaines conventions internationales de lutte contre la corruption n'ont pas encore été ratifiées par la Côte d'Ivoire. L'information, la sensibilisation, l'éducation populaire contre la corruption, et la législation en matière de corruption restent encore faibles dans le pays.

Comme il fallait s'y attendre, le fléau continue de sévir, de faire des ravages et les personnes les plus touchées sont les plus pauvres. Quasiment rien n'est fait en Côte d'Ivoire pour contenir les effets pervers de la corruption. Toutes les initiatives sont restées au stade des slogans. La société civile est désemparée car elle considère que la corruption est entretenue dans les hautes sphères étatiques et que les individus impliqués sont intouchables. Le manque de volonté a emmené les ivoiriens à l'incorporer comme une donnée à prendre en compte dans toute décision, demande et offre de service public. Une situation qui a développé une passivité collective.

Devant un tel tableau, une synergie d'actions à travers la mise en place d'un cadre permanent de concertation et d'actions sur la problématique de la corruption en Côte d'Ivoire serait une heureuse initiative pour sortir le pays de la gangrène.

C'est dans ce contexte que L'Alliance pour le Développement Post Conflit (ARDPC) et le Forum National des Jeunes Planteurs de Côte d'Ivoire (FNJPCI) ont lancé la Campagne Citoyenne de Lutte Contre la Corruption dénommée ; **O-Corruption** en vue d'éradiquer sinon réduire la pandémie pour l'émergence d'une Côte d'Ivoire nouvelle et d'un ivoirien nouveau et intègre.

II – Justification

Les rapports 2005 et 2006 de Transparency International (TI) indiquaient que la Côte d'Ivoire faisait partie des dix (10) pays les plus corrompus au monde. Selon cette source le pays était classé 151/158 pays en 2005 avec la note de 1.9/10 pour ensuite occuper le rang de 152 sur 163 pays en 2006 avec la note de 2.1/10. Cet état des lieux nous instruit sur la gravité du problème de la corruption.

L'IPC 2013 de TI présente également un tableau peu reluisant sur le cas ivoirien : le pays se classe au 136e rang sur 177 pays classés dans le monde. En effet, dans l'espace UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest- Africain), la Côte d'Ivoire est le pays le plus corrompu selon la même étude de 2013, c'est-à-dire 8e sur 8 pays classés.

De ce qui précède, il est à noter que la corruption est devenue une menace sérieuse dans le pays et devrait être traité comme un sujet d'une grande importance en raison de son influence négative sur tous les secteurs d'activités. Cette situation, en plus de priver l'économie des ressources nécessaires pour son développement, ferme les opportunités économiques aux honnêtes citoyens et aux pauvres. La qualité des ouvrages et infrastructures publiques s'en ressentent, la médiocrité prend la place de l'excellence et la pauvreté s'installe progressivement.

En effet, la bonne gouvernance, la règle de droit, la justice et l'intégrité ont fait place à la culture de l'impunité, de corruption, d'injustice et à la course à l'enrichissement illicite par tous les moyens. Le système éducatif, l'appareil judiciaire, sont affectés par la haute corruption. La Justice n'est pas en reste, au point où elle tarde à faire la lumière sur les nombreuses allégations de corruption pendantes dans le pays.

La corruption a dégradé les bases et les fondements de la société ivoirienne et est en train de porter atteinte à la morale, à la démocratie, à la bonne conduite des affaires publiques, et à l'état de droit. Elle absorbe chaque jour les ressources nécessaires au développement en Côte d'Ivoire et renchérit le coût des prestations des services publics au détriment des populations pauvres et marginalisées. Nous sommes devant une situation où le pays entier se gangrène davantage dans la corruption.

L'absence ou l'insuffisance de volonté politique pour adopter les mesures nécessaires à la lutte contre la corruption est à la fois comme un aveu d'impuissance et une propension à la corruption.

C'est pourquoi la Journée Mondiale des Nations Unies de lutte contre la corruption, censée être un cadre d'expression et d'actions contre ce grave fléau est royalement ignorée en Côte d'Ivoire.

A toute cette faiblesse institutionnelle, s'ajoute la faible implication et participation des acteurs non étatiques, en particulier la société civile à la gouvernance du pays et à la lutte contre la corruption.

Si rien n'est fait, nous croyons que la paix en Côte d'Ivoire est en train de se bâtir sur du sable mouvant. Seule la justice peut bâtir et relever une nation. Il faut apprendre l'intégrité aux ivoiriens et aux générations futures, sanctionner la corruption et travailler pour la bonne gouvernance en Côte d'Ivoire.

Cette campagne trouve donc sa justification dans l'état actuel de corruption généralisée et très avancée. La campagne est né du principe que pour endiguer la corruption, il faut une politique cohérente et intégrale instituant un cadre légale de lutte contre la corruption et la mise en place de structures d'appui à la bonne gouvernance, dont un pan essentiel est le contrôle autonome citoyen.

L'ARDPC, un regroupement d'acteurs non-étatiques, en collaboration avec le FNJPCI, entendent engager les institutions de la république, le secteur privé, les medias, la société civile, les chercheurs et la population toute entière à la prise de conscience et à la nécessité d'une action urgente pour enrayer la corruption en initiant *la campagne nationale citoyenne Zéro Corruption*.

Elle s'étendra sur plusieurs années et comportera différents programmes. Il s'agit d'un appel national à tous les acteurs au changement de comportements et des mentalités en les faisant passer de la corruption à l'intégrité, afin de rebâtir la nouvelle Cote d'Ivoire de justice et de droit où les ressources sont utilisées au profit du développement et des populations.

III – Brève Présentation des structures

3 -1 l'Alliance pour la reconstruction et e Développement post conflit (ARDPC)

L'Alliance pour la Reconstruction et le Développement post-conflit (ARDPC) créée en juillet 2010 est une organisation de la société civile ivoirienne. Elle s'est fixée comme missions d'étudier les raisons des guerres, des crises et de la pauvreté récurrente qui frappent généralement le monde et particulièrement l'Afrique pour ensuite proposer des solutions efficaces pouvant contribuer à la restauration de la démocratie, la paix et la prospérité durable. Elle regroupe des experts travaillant aussi sur des questions relatives à la bonne gouvernance, à la reconstruction et au développement. Elle est représentée par Mme GRAH Walo Monique épouse SARAKA, Directrice Exécutive par Intérim et par Mr Gueu Tiémoko, Chargé du Programme Anti-Corruption et de Transparence (PACT) de l'ARDPC, Coordonnateur de la Campagne O-Corruption

3 – 2 : Le Forum National des jeunes planteurs de Cote d'Ivoire

Le Forum National des Jeunes Planteurs de Cote d'Ivoire (FNJPCI), est une organisation associative agricole créé en 2011 par la volonté des producteurs issus des différentes régions de la Côte d'Ivoire, Elle s'est assignée comme mission : encadrer, appuyer et assister les producteurs en vue d'améliorer leurs conditions de vie et de travail. Cette organisation ayant en son sein des experts agricoles (ingénieurs agronomes, des techniciens agricoles), des économistes de développement, travaille depuis plus de cinq années sur des thématiques relatives à l'amélioration de la qualité de la production, sur des questions environnementales, mais aussi et surtout sur l'autonomisation des jeunes et des femmes à travers des projets communautaires et activités génératrices de revenus. Monsieur KOUASSI Yamien Jean-Michael Armand, Président du Conseil d'Administration, a représenté la structure.

IV – Résumé de la cérémonie

4-1 : Thématiques développées

A l'initiative de l'Alliance pour la Reconstruction et le Développement post-conflit (ARDPC s'est tenue ce jeudi 29 juin 2017, au Centre de Recherche et d'Actions pour la Paix (CERAP) sis à Cocody - Mermoz, la cérémonie de lancement de la campagne nationale citoyenne de lutte contre la corruption en Côte d'Ivoire dénommée « Zéro-corruption ».

Cette rencontre, Organisée, en partenariat avec le **Forum National des Jeunes Planteurs de Cote d'Ivoire (FNJPCI)**, s'est articulée autour de quatre thématiques majeures à savoir :

1. Problématique de la corruption en Côte d'Ivoire
2. Instruments juridiques de lutte contre la corruption
3. Corruption et droits de l'homme
4. Modèles de réussite de lutte contre la corruption

4- 2 : participants

Plusieurs organisations de la société civile, notamment des associations d'étudiants des organisations féminines, des chefs traditionnels, des communautés religieuses, des agents de l'administration

publique et privée, des agents de la santé et de l'appareil judiciaire, certains organes de la presse écrite et audio ont pris part à la campagne de lancement.

4- 3 : Allocutions

M. AKRADJI, Directeur du Centre Social d'Adjamé, a ouvert la série des allocutions et s'est félicité de la tenue de cette cérémonie. Il a souhaité que la problématique de la lutte contre la corruption fasse l'objet d'une profonde analyse assortie de recommandations pertinentes devant permettre de contenir les effets négatifs de ce phénomène.

Le discours d'ouverture de la cérémonie, prononcé par Mme GRAH Monique épouse SARAKA, Directrice par Intérim de l'ARDPC a été semblable à cri de cœur. Pour elle, il existe un lien entre la pauvreté et la corruption. Ce qui signifie que, tant que nous ne lutterons pas ensemble pour mettre fin à ce mal, une grande partie de nos concitoyens croupiront pour longtemps encore dans la misère. Chaque jour, ce sont plusieurs ressources et richesses qui sont détournées par la volonté d'une minorité de personnes peu soucieuses du développement du pays. Pour son éradication, elle appelle les ivoiriens à une synergie d'actions et à un changement de comportement dans la gestion et la conduite des responsabilités publiques qui leurs sont confiées.

Pour le Président du FNJPCI, la question de la corruption est une donnée fondamentale et transversale pour le développement économique et social des pays africains. En Côte d'Ivoire, elle suscite de réelles interrogations en raison de sa propension et de son impact sur la société toute entière.

A ce jour, les administrations publiques et privées, les secteurs du transport et du commerce, les centres de santé et l'appareil judiciaire, le jeune policier et l'agent pénitencier, le grand intellectuel et le jeune étudiant sont l'otage de ce fléau. C'est à juste titre que certaines organisations de moralisation de la vie publique, en occurrence le Conseil Supérieur des Imams « COSIM » a traité de la question de la corruption à l'occasion de la célébration de la nuit du destin 2017. Pour cette institution, «l'enrichissement illicite d'une catégorie de citoyens ivoiriens constitue un grand danger pour la stabilité de notre pays si nous n'y prenons garde».

4 - 4 : Données statistiques

En vue d'édifier les participants, le coordonnateur de la Campagne, Monsieur GUEU Tiémoko a présenté un tableau statistique du phénomène de la corruption en Côte d'Ivoire en s'appuyant sur des sources de données variées. En effet, selon l'Indice de Perception de la Corruption, la Côte d'Ivoire avec une note de 2.2 en 2010, et une note moyenne de 22/100 entre 2008 et 2015, a toujours figuré

parmi les nations les plus corrompues au monde. Depuis l'indépendance de la Côte d'Ivoire jusqu'à ce jour, **cette honteuse pratique**, accompagnée d'impunité s'est incrustée dans les mœurs des ivoiriens.

Nous avons en mémoire plusieurs cas pour lesquelles l'obligation de rendre compte au sommet de l'Etat a été passé outre. C'est entre autres :

- l'affaire des 18 milliards de l'Union Européenne au ministère de la santé qui a conduit à l'arrêt des financements internationaux des bailleurs à la fin des années 1990 ;
- en décembre 1999, la corruption dans le pays et la mauvaise gouvernance figuraient au nombre des raisons avancées pour justifier le coup d'Etat militaire. *Les militaires disent être venus balayer le pays trop sale de sa corruption ;*
- Depuis les années 2000 : Le pays a sombré à nouveau dans la corruption et aucun secteur n'est épargné. Les admissions aux différents concours de l'administration sont assujetties au paiement de sommes bien définies selon les allégations. Il est impossible d'obtenir un seul marché public sans versement d'au moins 10% du marché à toute la chaîne et souvent jusqu'à 30%. Plusieurs enquêtés disent en avoir été victimes,
- En 2006, 1.667.291 souscripteurs dont 26 000 ex-Forces de Défense et de Sécurité (ex-FDS) ont été victimes d'abus de confiance et d'escroquerie de 67 maisons de placement d'argent, portant sur plusieurs milliards,
- En Août 2006, le déversement des déchets toxiques à Abidjan par le navire Probo Koala de la société de négoce Trafigura, en échange de 17 milliards de FCFA, sans compter la fraude, alléguée dans la presse, portant sur les 100 milliards d'indemnisation des victimes.
- En Mai 2008, une affaire de détournement de 160 millions CFA provenant des revenus du pétrole a éclaté au Ministère de Mines et Energie, impliquant le Ministre et son Directeur des hydrocarbures ;
- La Disparition de 100 milliards FCFA des producteurs de Café-Cacao virés aux USA pour l'achat d'une usine ;

Tout ceci montre que le niveau de la corruption avait atteint un seuil criminel en Côte d'Ivoire.

L'ONU, l'UE, Partnership Africa Canada (PAC) et Global Witness ont publié des rapports sur la période 2002-2010 qui montrent la dualité budgétaire, le trafic illicite de diamants, de bois, de café-

cacao et des mécanismes de corruption issus de la guerre qui ont privé le pays et plusieurs citoyens des ressources nécessaires au bien-être économique et social collectifs.

Depuis 2011, le gouvernement ivoirien a pris de vastes mesures pour mettre fin à la corruption. Pour ce faire, il s'est doté d'une charte d'éthique et de déontologie, qui oblige les officiels de haut rang et les représentants d'institutions à déclarer leurs biens et patrimoines de manière volontaire. Cet acte constitue un pas significatif vers la transparence et la responsabilité.

Au titre des mécanismes internationaux, la Côte d'Ivoire a ratifié en octobre 2012 la Convention des Nations unies contre la corruption (CNUCC). La même année, elle a également ratifié la Convention de l'Union africaine sur la prévention de la corruption.

Au niveau institutionnel, la Côte d'Ivoire s'est dotée d'organes et d'institutions de bonne gouvernance économique, tels que l'Inspection Générale d'État (IGE) en 1995, le Secrétariat National au renforcement des capacités (SNRC) en 2002, la Cour des Comptes rendues opérationnelle en 2014-2015, et la Cellule Nationale de Traitement des Informations Financière (CENTIF). Le dernier né de cette kyrielle de structure de gouvernance est la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (HABG), portée sur les fonts baptismaux le 20 novembre 2014.

S'il est encore trop tôt pour juger de l'efficacité réelle de ces structures, la plupart des indicateurs de gouvernance témoignent de réels progrès ces dernières années en matière de lutte contre la corruption.

En dépit de tous ces efforts, dans le classement de la Fondation Mo Ibrahim sur la gouvernance africaine en 2013, la Côte d'Ivoire occupe le 44e rang sur 52 pays. Pis, dans l'espace CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest), l'administration ivoirienne occupe la 15e place sur les 16 pays concernés. Par ailleurs, l'indice de perception de la corruption 2013 de l'ONG **Transparency International** présente encore un tableau sombre sur le cas ivoirien : le pays se retrouve au 136e rang sur 177 pays classés dans le monde.

La Côte d'Ivoire est passée de la 136^{ème} place en 2013 à la 115^{ème} sur 175 pays, avant d'occuper le 107^{ème} rang sur 168 de l'Indice de perception de la corruption en 2015. En 2016, **Transparency International** classe la Côte d'Ivoire à la 19^{ème} place sur 50 pays au classement africain et 108^{ème} sur 176 pays au classement mondial.

Dans l'Union Economique et Monétaire Ouest- Africain(UEMOA), la Côte d'Ivoire figurait en 2013 comme le pays le plus corrompu de l'espace communautaire. Les efforts consentis par le gouvernement à travers la mise en place des dispositifs de lutte contre la corruption lui ont permis de rivaliser avec le Togo en occupant la 7^{ème} place sur 8 en 2016.

Comme l'indique les faits ci-dessous, l'espoir suscité a été sapé par les scandales allégués relatifs à :

- **la rénovation de l'Université Felix Houphouët Boigny** portant sur 110 milliards de F CFA au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique qui n'a fait l'objet d'aucune obligation de rendre compte, devant les interpellations violentes des étudiants sur les insuffisances et la faible qualité des infrastructures ;
- **l'affaire de l'attribution du 2^e terminal à conteneurs du Port Autonome d'Abidjan** à une multinationale déjà concessionnaire du premier terminal, en violation des règles de marchés publics de l'UEMOA ;
- **la passation des marchés publics** dont l'audit de 60 des 1025 (soit 501 milliards F CFA) marchés passés de gré à gré de 2011 à 2013, indique que 95% ne sont pas fondées ;
- **l'affaire du détournement de 4,65 milliards FCFA** de l'argent du dédommagement des victimes des déchets toxiques en 2012 ; affaire pour laquelle ni l'issue des poursuites recommandées par la police économique au procureur, ni celle du prétendu arrangement à l'amiable, ne sont connues à ce jour ;
- **l'affaire du retrait de 750 millions de FCFA** aux guichets de la BSIC par une employée de la Direction Générale de la CECP en 2013 pour laquelle aucun motif ni soupçon, ni procès pour enrichissement illicite n'a eu lieu ;
- **l'affaire de la tricherie à l'ENA** où 23 absents se sont retrouvés admissibles ; affaire sans aucun résultat d'enquête diligentée rendue à l'opinion publique, ni que tout autre chef hiérarchique ne rende compte ;
- **l'existence d'une prétendue mafia des 10%** au moins qui sévit au Trésor public et dénoncée par les fournisseurs de l'Etat en avril 2015 et qui n'a jamais fait l'objet d'investigation de la part de l'Etat et de son appareil anti-corruption ;
- **le scandale de détournement des primes des Eléphants footballeurs**, vainqueurs de la coupe d'Afrique des Nations de football (CAN 2015). L'enquête tarde à livrer ses conclusions ;
- Selon le Président du Syndicat National Agricole pour le Progrès en Côte d'Ivoire (SYNAP-CI), au titre de la campagne 2016-2017, les fonds de réserve d'un montant de 522 milliards FCFA ont disparu dans les couloirs de l'Etat. Cet autre scandale de trop vient mettre en lumière l'approximation de la gestion de la filière café-cacao en Côte d'Ivoire depuis les indépendances.

- **Le scandale de l'agro-business** : Depuis le premier trimestre de l'année 2016 jusqu'à ce jour, aucun remboursement de capitaux encore moins des intérêts des souscripteurs n'a été effectué après plusieurs annonces officielles ;

Aujourd'hui, malgré la volonté du gouvernement de lutter contre la corruption, le fléau demeure et s'intensifie. Malheureusement, les personnes les plus démunies paient le lourd tribut de cette pratique à prohiber.

4- 5 : Réactions de participants

Certains leaders ont donné leur opinion sur la question de la corruption en Côte d'Ivoire et ont exhorté par ailleurs, les initiateurs de la Campagne Zéro Corruption à la mise en place d'un cadre de concertation permanent regroupant toutes les forces vives de la nation ivoirienne..

Ainsi le porte-parole de la chefferie centrale d'Adjamé-village a relevé le caractère préoccupant de la corruption en Côte d'Ivoire. Pour ce gardien de nos traditions, l'enrichissement illicite, le non-respect des valeurs morales et culturelles, la culture de la facilité et la course au gain rapide sont de nos jours quelques indicateurs visibles de la faillite de la société ivoirienne. Devant un tel danger, il invite la jeunesse à un changement de comportement axé sur le respect des valeurs sociétales, la recherche de l'excellence, le goût de l'effort, la probité, ainsi que l'intégrité dans la gestion des responsabilités.

L'Imam KABA, Imam Adjoint de la grande mosquée du Plateau, a remercié vivement les organisateurs de la campagne Zéro corruption et a souhaité qu'une telle cérémonie s'organise désormais, en raison de l'importance de la thématique, dans un cadre plus élargi en incluant les autorités gouvernementales, les guides religieux, les présidents de communautés, les présidents d'associations, les couches socio-professionnelles, les ONG, etc. Il a révélé par ailleurs que la corruption, bannie par la religion musulmane est classé de nos jours au premier rang des fléaux ravageurs. C'est pourquoi ce thème a été l'objet du prêche lors de la dernière nuit du destin dans toutes les mosquées de Côte d'Ivoire sur instruction du COSIM.

La Secrétaire Générale de la Coopérative des mareyeuses d'Abidjan, Mme KRA Aya Marie Gisèle a instruit l'assistance sur les pratiques honteuses au sein de leur corporation. Selon elle, une certaine concurrence déloyale est entretenue par les autorités compétentes au profit de certaines communautés étrangères opérant en toute impunité dans les eaux territoriales. Ce qui a entraîné bien évidemment un quasi - monopole de certaines firmes dans la filière de la pêche ivoirienne. Les pirogues traditionnelles qui alimentaient les membres de la coopérative ne donnent plus satisfaction car elles subissent les effets directs de cette concurrence. Le manque d'approvisionnement en poissons sur les côtes de Lokodjoro

sous-quartier de Yopougon s'explique par cette pratique. Vivement qu'une solution soit trouvée pour redorer l'image de la pêche ivoirienne a-t-elle conclu.

Monsieur ATIA Ehouman étudiant en Master 1 en Economie de développement a relevé le manque d'intérêt de la question de la lutte contre la corruption au niveau des sphères étatiques et universitaires. Pour preuve, les quelques actions menées par les structures sous tutelles en charge de la question ne sont suivies de résultats probants. Pour cet apprenant, le cadre juridique en la matière fait également défaut.

Pour Monsieur Wilfried YVES en licence 3 de la faculté des Sciences Economiques et de gestion, la campagne Zéro Corruption est une heureuse initiative pour réécrire une nouvelle page de notre pays. Aussi a-t-il félicité les initiateurs de cette cérémonie et les a exhortés à la probité et à l'intégrité dans la conduite des programmes à venir afin d'éviter de sombrer dans des comportements de complaisance.

4- 5 : Adresse à l'Etat

On se souvient, que l'Etat dans sa volonté d'endiguer ce phénomène a créé le cadre institutionnel par la mise en place des structures de lutte telles que la Cellule Nationale de Traitement des informations Financières et la Haute Autorité à la bonne gouvernance.

Saisissant cet effort gouvernemental, les premiers responsables de la campagne Zéro Corruption ont salué les autorités compétentes pour ces initiatives et félicité tous les animateurs de ces appareils étatiques qui ne cessent de multiplier les efforts à travers la tenue d'ateliers de formation, de sensibilisation et d'information des populations ivoiriennes sur les enjeux socioéconomiques de ce fléau.

Toutefois les organisateurs ont invité le gouvernement ivoirien à plus d'engagement dans la lutte contre le phénomène de la corruption en dotant ces structures de pouvoirs réels d'actions et de répression par la définition d'un cahier de charges cohérents et réalisables.

V – Objectifs et résultats attendus de la campagne

5- 1 : Objectifs

Les objectifs de la présente campagne se déclinent en objectif général et objectifs spécifiques

1-1 : Objectif général de la campagne

Institutionnaliser la promotion de la bonne gouvernance et la culture de l'intégrité dans la gestion des affaires publiques, par l'action d'un mouvement citoyen populaire de masse de lutte contre la corruption.

1-2 : Objectifs spécifiques de la campagne

De façon spécifique, il est question à travers des actions de :

1. Attirer l'attention des populations sur des impacts négatifs de la corruption dans le développement de la nation ;
2. Sensibiliser toutes les forces vives de la nation à s'impliquer activement dans la lutte contre la corruption ;
3. Créer un cadre élargi de concertation et de lutte contre la corruption impliquant la société civile et les pouvoirs publics ;
4. Promouvoir les conventions et traités régionaux et internationaux de lutte contre la corruption ; leur ratification, la mise en application et le respect de ces traités et autres conventions internationales et sous régionales de lutte contre la corruption ;
5. Promouvoir une nation intègre et sans corruption ;
6. Conduire un plaidoyer auprès de tous les acteurs afin de rendre efficace l'engagement et les actions de lutte contre la corruption;
7. Amener les partenaires au développement à encourager une culture de la transparence en soutenant les initiatives anti-corruption issues de la société civile (éducation, moralisation et sensibilisation de la population, plaidoyer, publications d'études et de recherches, le renforcement des capacités des acteurs etc.) ;

5-2 – Résultats attendus

1. L'Etat, le secteur privé, les organisations de la société civiles, les populations, les medias et tous les acteurs sont sensibilisés et informés sur la corruption et ses conséquences ;
2. Les traités et conventions relatives à la lutte contre la corruption sont désormais appliqués ;
3. Les structures étatiques de lutte contre la corruption sont désormais plus actives et dotées de réels pouvoirs de répression ;

4. Une prise de conscience populaire des effets négatifs du phénomène et des récompenses à l'intégrité sont intégrées dans l'éducation en Côte d'Ivoire ;
5. Les Partenaires Techniques Financiers et les Acteurs soutiennent la société civile dans la lutte contre la corruption

VII - . Difficultés rencontrées

- Le faible intérêt apparent de certaines structures étatiques de coopérer
- Le financement de la campagne sur fonds propres,
- La disponibilité des conférenciers,
- La réticence de certaines ONG
- La lenteur dans l'exécution des audiences auprès des structures étatiques

VIII. Recommandations

- ✓ Une réelle volonté de l'Etat, par la mise en place de structures de lutte dotées de réels pouvoirs d'actions et de répression, ouvrirait la voie à une solution au phénomène de la corruption.
- ✓ La définition d'un cadre permanent de lutte contre la corruption comprenant les structures étatiques, les organisations nationales, le secteur privé, les médias et la société civile est une absolue nécessité
- ✓ L'appui aux efforts de lutte contre la corruption de la Société Civile

IX. Conclusion

En définitive, la campagne Zéro corruption, initiée par l'ARDPC et le FNJPCI remet au goût de l'actualité la problématique de la corruption. La Campagne dont l'objectif est de parvenir à l'éradication totale de la corruption de la Côte d'Ivoire a été lancée avec succès devant une centaine de participants. Pour l'atteinte de ses objectifs en vue de la moralisation de la vie publique et politique, il est recommandé une synergie d'actions de tous les acteurs avec en première ligne l'Etat à travers ses structures décentralisées.

Il ne fait l'ombre d'aucun doute, qu'aujourd'hui, malgré la volonté du gouvernement de lutter contre la corruption, le fléau demeure et s'intensifie. Malheureusement, les personnes les plus démunies paient le lourd tribut de cette pratique honteuse.

L'information, la sensibilisation et l'éducation populaire contre la corruption, et le plaidoyer pour la mise en place d'un cadre juridique de répression exemplaire restent les champs d'actions prioritaires que la Campagne O-Corruption s'est assignée. Pour les porteurs de la Campagne, la transparence, la responsabilité et l'obligation de rendre compte doivent être intégrées dans les mœurs et habitudes des citoyens ordinaires et des institutions dans la gestion de la chose publique.

Il est dès lors nécessaire de multiplier les actions de bonne gouvernance et de créer un cadre institutionnel élargi de lutte contre la corruption. A cela, il faut ajouter la nécessité de mobilisation de toutes les forces vives de la société civile. C'est à ce prix que nous parviendrons à une société ivoirienne démocratique, juste et intègre.

L'Alliance pour la Reconstruction et le Développement Post-Conflict (ARDPC) et le Forum des jeunes planteurs de Côte d'Ivoire restent déterminées à mener la campagne, en mobilisant les autres Organisations de la Société Civile, ainsi que les groupes citoyens constitués. La population sera mobilisée en masse pour des actions citoyennes de populaire

Il s'agira de pousser et de faire pression pour parvenir à des décisions favorables à l'éradication de la corruption et à la promotion de l'intégrité en Côte d'Ivoire. Ces deux organisations entendent engager les institutions de la république, le secteur privé, les médias, la société civile, les chercheurs, les autres acteurs et la population tout entière à la prise de conscience et à la nécessité d'actions urgentes, permanentes pour enrayer le fléau en Côte d'Ivoire. Un plan d'actions assorti de programmes Anti-corruption, viendra donner une nouvelle pulsion à la lutte avec pour seul objectif de contribuer à la naissance de la Côte d'Ivoire émergente, nouvelle et intègre.

X - ANNEXES

Séances de Mobilisation Communautaire et Sessions / Réunions préparatoires
de la Campagne 0-Corruption



Monique SARAKA, Directrice
Exécutive de l'ARDPC



M. Mickaël KOUASSI,
Président du FNJPCI

Partenaire



Mise en place et installation des invités / distribution de
dépliants et feuillet de prise de note

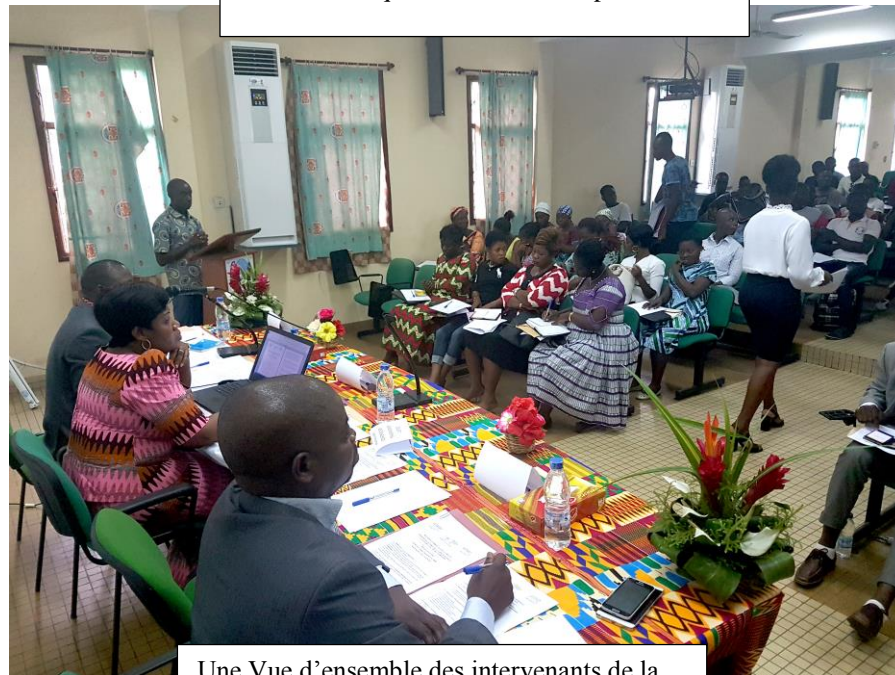


*

Prise de parole du Président du Forum National des Jeunes Planteurs de Côte d'Ivoire



Intervention du Président du Forum pour introduire la question de la Corruption



Une Vue d'ensemble des intervenants de la conférence



Une vue de la salle de conference avec les Femmes Marayeeses d'abobodoumé



Intervention de Mme SARAKA, DIRECTRICE EXECUTIVE par interim de l'ONG ARDPC

Session secrétariat



M. SARAKA Emmanuel, Responsable du secretariat de la Campagne 0-Corruption



M. Gueu qui félicite la Directrice pour son intervention en attente pour son intervention



Intervention du porte parole des chefs couturiers pour donner des conseils au jeûnes et à tous les participants



M. **KOUASSI Mickaël**, Président du Forum National des Jeunes Planteurs de Côte d'Ivoire



Mme **SARAKA**, Directrice Exécutive par intérim de l'ARDPC



M. **GUEU Tiémoko**, Coordonnateur de la Campagne 0-Corruption, Chargé du PACT de l'ARDPC



Présidente des Femmes Marayeuses d'Abobodomé



Le Directeur du Centre Socio-Educatif D'Adjamé, Mr AK

Banderole de la Campagne



LUTTE CONTRE LA CORRUPTION EN COTE D'IVOIRE

Alliance pour la Reconstruction et le Développement Post Conflit
ARDPC

ALLIANCE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DEVELOPPEMENT POST - CONFLIT
Organise une grande campagne de sensibilisation sur la corruption en Côte d'Ivoire.

Thème : ZERO CORRUPTION EN COTE D'IVOIRE

Agir maintenant contre la
CORRUPTION

DATE | Jeudi
29 Juin 2017
08h - 12h

LIEU | CERAP
Abidjan,
Cocody Mermoz

Partenaire : Forum des jeunes planteurs de Côte d'Ivoire